

6. Avril 2024

"Obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes"

Livre des actes des Apôtres 4,13-21

Constatant l'assurance de Pierre et de Jean, et se rendant compte que c'était des hommes sans culture et de simples particuliers, ils étaient surpris ; d'autre part, ils reconnaissaient en eux ceux qui étaient avec Jésus. Mais comme ils voyaient, debout avec eux, l'homme qui avait été guéri, ils ne trouvaient rien à redire. Après leur avoir ordonné de quitter la salle du Conseil suprême, ils se mirent à discuter entre eux. Ils disaient : « Qu'allons-nous faire de ces gens-là ? Il est notoire, en effet, qu'ils ont opéré un miracle ; cela fut manifeste pour tous les habitants de Jérusalem, et nous ne pouvons pas le nier. Mais pour en limiter la diffusion dans le peuple, nous allons les menacer afin qu'ils ne parlent plus à personne en ce nom-là. » Ayant rappelé Pierre et Jean, ils leur interdirent formellement de parler ou d'enseigner au nom de Jésus. Ceux-ci leur répliquèrent : « Est-il juste devant Dieu de vous écouter, plutôt que d'écouter Dieu ? À vous de juger. Quant à nous, il nous est impossible de nous taire sur ce que nous avons vu et entendu. » Après de nouvelles menaces, ils les relâchèrent, faute d'avoir trouvé le moyen de les punir : c'était à cause du peuple, car tout le monde rendait gloire à Dieu pour ce qui était arrivé.

Dieu se plaît souvent à confier de grandes tâches à des personnes simples. Nous le voyons dans les deux apôtres, qui ont proclamé la Parole, éclairés et fortifiés par l'Esprit Saint. En effet, il n'est pas nécessaire d'être un savant pour transmettre les éléments essentiels de la foi ou pour témoigner du Christ. La possession d'un grand savoir peut même parfois devenir un obstacle pour exprimer la foi de manière simple, afin que les gens puissent la comprendre.

Les chefs et les anciens du peuple étaient de plus en plus impuissants face à l'expansion de la foi chrétienne. La guérison du paralyté était incontestée, car elle était parvenue aux oreilles de tous. De plus, le peuple "rendait gloire à Dieu pour ce qui était arrivé." Comment pouvaient-ils intervenir pour empêcher ce qui, à leurs yeux, était "un dommage supplémentaire" ?

La "dernière mesure" à laquelle ils pouvaient recourir était de "les menacer afin qu'ils ne parlent plus à personne en ce nom-là".

La réponse des apôtres à cette menace révèle leur grand cœur, qui appartenait entièrement à Dieu : *"il nous est impossible de nous taire sur ce que nous avons vu et entendu"*. Pourquoi ne pouvaient-ils pas se taire et éviter ainsi les dangers qui les guettaient ? Leur réponse nous rappelle une déclaration faite plus tard par saint Paul : *"annoncer l'Évangile, ce n'est pas là pour moi un motif de fierté, c'est une nécessité qui s'impose à moi. Malheur à moi si je n'annonçais pas l'Évangile !"* (1 Co 9,16).

Les apôtres étaient tellement remplis de l'Esprit Saint qu'ils ne pouvaient et ne voulaient pas agir contrairement à lui. La vérité et l'amour engagent l'homme intérieurement, le poussent à parler et à agir. Dieu a confié une mission aux apôtres ; ils agissent en tant qu'"envoyés", et c'est l'Esprit Saint qui les pousse à remplir cette mission. Si l'Esprit Saint rencontre un cœur ouvert, qui se laisse purifier par lui, l'homme ne peut plus se fermer à son action, car il refuserait la vérité la plus profonde. Et il a fait sien le message qui lui a été confié ! C'est pourquoi les apôtres disent qu'il leur est impossible de cesser de témoigner du Christ. C'est pourquoi Paul ne peut se soustraire au devoir que représente pour lui l'annonce de l'Évangile, et il dit même : *"Malheur à moi !"* Il est conscient qu'il est engagé dans la vérité et qu'agir à l'encontre de celle-ci entraînerait des conséquences.

Ce message est toujours d'une grande importance pour nous aujourd'hui ! Celui qui a vraiment connu Dieu et qui a ouvert son cœur à l'Esprit Saint, sait qu'il a le devoir de témoigner de la foi, selon la voie qui lui est propre et qui lui a été accordée et confiée. Cela peut même être considéré comme un signe que l'Esprit Saint est à l'œuvre dans une personne.

Bien sûr, cet engagement authentique et cette obligation d'évangéliser doivent être distingués d'autres facteurs psychologiques pas tout à fait sains, qui peuvent également provoquer chez une personne une sorte d'"obligation" ou de "compulsion" à partir en mission toujours et partout. Mais si ce n'est pas le cas, il faut suivre l'impulsion intérieure de l'Esprit Saint, car c'est Lui qui nous rappelle tout ce que Jésus a dit et fait (cf. Jn 14,26).

La lecture d'aujourd'hui nous laisse sur une dernière phrase essentielle. Après que les chefs leur eurent *"interdirent formellement de parler ou d'enseigner au nom de Jésus"*, les apôtres leur répondirent : *"Est-il juste devant Dieu de vous écouter, plutôt que d'écouter"*

Dieu ? À vous de juger." Cette phrase - que plus tard saint Pierre et les apôtres formuleront clairement comme *"obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes"* (Ac 5,29) - a une grande portée. Toute autorité civile et religieuse a une limite : elle est subordonnée à l'autorité de Dieu, même si elle a été instituée par Dieu lui-même. Le danger de toute autorité humaine est sa faillibilité et ses abus. Il n'existe donc pas d'autorité humaine absolue, même si, au cours de l'histoire, certains l'ont revendiquée.

L'homme est avant tout attaché à Dieu et, en Dieu, il peut se soumettre aux diverses autorités légitimes. Mais si celles-ci exigent de lui quelque chose qui va à l'encontre de sa relation avec Dieu et de ses commandements, alors elles abusent de leur autorité et ne doivent pas être obéies.

Cet aspect peut devenir très important à notre époque, où l'on constate assez souvent qu'un esprit de plus en plus anti-foi est à l'oeuvre dans certains gouvernements, et que des lois sont établies qui sont en contradiction avec les convictions chrétiennes. Bien qu'il soit très difficile d'éviter l'adoption de telles lois, il est possible de refuser d'obéir aux lois qui vont à l'encontre des commandements de Dieu.